

Séance du **19 décembre 2019**

Présidence : **M. Christophe Ming**, président

**Budget communal pour l'année 2020 (2019/P28)**

Rapporteur : M. Antoine Stübi

**LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY**

VU le préavis N° 28/2019, du 28 octobre 2019, sur le budget communal pour 2020,

VU le rapport de la commission des finances chargée de rapporter sur cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

**d é c i d e**

d'approuver le budget de fonctionnement pour l'année 2020, qui présente les résultats suivants après amendements :

- Charges Fr. 157'997'000.--
- Revenus Fr. 152'752'100.--
- Déficit présumé Fr. 5'244'900.--

Ainsi délibéré en séance du **19 décembre 2019**.

Adopté tel qu'amendé par 37 voix contre 30 (cinq abstentions).

Pour extrait conforme le 21 décembre 2019.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY  
le Président



Christophe Ming



la Secrétaire



Carole Dind